



# Assemblée générale du 16 septembre 2021

## Procès-verbal

### 1. Accueil, liste des présences

Le Président de l'Assemblée, **Eric Bornand**, souhaite la bienvenue aux treize membres et autorités présents, notamment Madame Nadine Duchemin pour la commune de Rivaz, Monsieur Jean-Claude Chevalley pour la commune de Saint-Saphorin et Monsieur Denis Détraz pour la commune de Puidoux, ainsi que les membres du Comité : Pierre-Alain Aeby, Marcelline Brun, Michelle De Micheli, Rado Rakotoarivelo et Philippe Zannelli.

Il prie d'excuser Mesdames Jeannine Aeby, Mariette Cottier, Margrit Wyssler, ainsi que Messieurs Jean-Louis Paley pour la commune de Chexbres, René Kolb, Maurice Carrel et Yves de Günten qui se sont excusés.

### 2. Nouvelles du centre paroissial

Les locations ponctuelles recommencent gentiment. Aucune nouvelle particulière n'est à annoncer, de nombreuses informations ayant été communiquées lors de l'Assemblée du 27 juin 2021.

### 3. Comptes 2019

#### a) *Présentation des comptes*

Le caissier présente les comptes et le bilan 2019 qui sont simultanément projetés sur écran. Le résultat présente un bénéfice de CHF 4 466.10. Le caissier souligne qu'il est important de prendre en considération que c'est le résultat avant amortissement qui est présenté. Une réserve de CHF 30 000 a été constituée en vue de travaux futurs, p. ex. pour le projet du sas d'entrée.

#### b) *Rapport de la commission de vérification des comptes*

Philippe De Micheli donne lecture du rapport de la commission de vérification des comptes. La commission recommande d'approuver les comptes 2019 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier.

#### c) *Approbation du rapport et des comptes*

Le rapport et les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité à main levée.

# Association du Centre paroissial de Chexbres

## 4. Comptes 2020

### a) *Présentation des comptes*

Le caissier présente les comptes et le bilan 2020. Bien que le produit des locations ait fortement baissé, de nombreux dons ont été reçus - notamment pour honorer la mémoire du membre fondateur Willy Cottier. Le résultat présente un bénéfice de CHF 15 144.06.

### b) *Rapport de la commission de vérification des comptes*

Olivier Pasche donne lecture du rapport de la commission de vérification des comptes. La commission recommande d'approuver les comptes 2020 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier.

### c) *Approbation du rapport et des comptes*

Le rapport et les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité à main levée.

Le Président tient à souligner le soutien de la Fondation des constructions protestantes qui, bien qu'il ne fasse pas l'objet d'un contrat écrit, consiste en une remise partielle de la dette lors de l'envoi de leur facture annuelle.

## 5. Budget 2022

### a) *Présentation*

Le Président présente le projet du sas d'entrée. Celui-ci est estimé à CHF 60 000. La commune de Chexbres participerait en sus à des aménagements extérieurs, notamment le déplacement de la poubelle devant l'entrée. Le Président évoque également les travaux d'aménagement nécessaires à l'entrée du rez inférieur car de la boue s'écoule devant la porte d'entrée lors de pluie ; ces travaux ne sont pas inclus dans l'estimation du sas d'entrée.

Les membres de l'Assemblée consultent les plans d'architecte affichés sur place.

Philippe Zannelli précise que le sas complète l'architecture du bâtiment ; il facilite l'entrée et la sortie du bâtiment tout en permettant une substantielle économie d'énergie liée à l'antichambre qui serait créé à l'entrée.

Le caissier présente les différents points du budget 2022 qu'il affiche à l'écran. Les revenus des locations ponctuelles et des locations sous contrat de longue durée ont été répartis dans deux comptes distincts selon la recommandation de la commission de vérification des comptes. Le budget tient compte de la construction du sas d'entrée jusqu'à concurrence de CHF 60 000 et d'un montant de CHF 10 000 pour les aménagements extérieurs. Les travaux seraient effectués durant l'été 2022. Si les devis devaient être dépassés, l'Assemblée serait à nouveau convoquée.

Olivier Pasche demande si le don de la Paroisse s'élève à CHF 60 000 ; le caissier répond que c'est bien le cas ; il ajoute que la réserve de CHF 30 000 serait engagée pour les travaux prévus à hauteur de CHF 10 000.

## Association du Centre paroissial de Chexbres

Dans le budget présenté, il y a donc lieu d'apporter la modification suivante : les dépenses de l'aménagement extérieur (budgétées à CHF 10'000) couvertes par la réserve au bilan (CHF 30 000) doivent être visibles dans le compte de résultats.

Jean-Claude Chevalley demande s'il serait judicieux de revoir les prêts du fait des taux actuellement bas et également si les artisans sont choisis localement ; oui, c'est le cas, ils sont choisis dans la région. Olivier Pasche donne des informations sur les prêts faits en 2018, notamment sur le prêt bancaire à taux fixe sur 10 ans. Ce prêt a dû être négocié car le terrain n'appartient pas à l'Association et il estime qu'il n'y a aucun intérêt à modifier ces prêts.

Le Président profite de l'occasion pour remercier encore une fois les communes pour leur soutien.

### *b) Approbation*

L'Assemblée vote le budget 2022 avec le montant de CHF 60 000 pour le sas et de CHF 10 000 pour les travaux extérieurs. L'Assemblée accepte le budget 2022 à la majorité des voix, à main levée.

## **6. Propositions individuelles et divers**

Le Président n'a reçu aucune proposition.

Plus aucune question ou remarque n'est formulée ; le Président remercie l'Assemblée et clôt la réunion à 21h10.

***Assemblée du centre paroissial de Chexbres***

*Le Président*

*Pour le procès-verbal*

*Eric Bornand*

*Marcelline Brun*